

Education sexuelle à l'école : le retour des rumeurs

« Pourquoi entrer dans les détails ? », interrogent des parents, inquiets que la sexualité soit abordée en classe

A chaque âge, sa part de vérité », défend Jean-Philippe [tous les parents ont requis l'anonymat], père de deux garçons -, dans une petite ville de Haute-Vienne. « Qu'on puisse aborder la sexualité à l'école, je le comprends, explique ce graphiste. Certaines familles n'en parlent pas, alors c'est certainement mieux de le faire en classe que de laisser nos enfants découvrir ça, seuls, sur Internet... Mais faut-il tout dire pour autant ? », s'interroge le père de famille.

La vidéo qu'il a regardée, fin août, sur le Web - comme des milliers d'autres personnes -, l'a « déstabilisé », reconnaît-il. On y voit une supposée mère de famille s'indigner, près de dix minutes durant, qu'on puisse enseigner la masturbation aux enfants à l'école. Ce qui est évidemment faux. Mais c'est aussi sur Internet, explique Jean-Philippe, qu'il a été rassuré : « On y trouve le pire, les "fake news", comme le meilleur, le "fact checking". Il n'en conserve pas moins une forme de réserve : « Si la maîtresse demande, en classe, comment on fait les bébés, et qu'un enfant de maternelle répond que les filles naissent dans les roses, les garçons dans les choux, ça ne me gêne pas qu'on le laisse penser ça... Faut-il, à cet âge, entrer dans les détails ? »

« Pourquoi entrer dans les détails ? » : c'est aussi la question qu'entend résonner autour d'elle Emmanuelle, cadre commerciale à Nancy, quand elle en discute avec d'autres mamans. « Certaines redoutent qu'on devance les besoins de leurs enfants. D'autres pensent que l'école devrait déjà se concentrer sur les maths et le français... Ce n'est pas simple d'aborder sereinement ce débat. »

Pétitions, vidéos et tribunes

Quatre ans après la polémique sur les ABCD de l'égalité, outil de promotion de l'égalité entre filles et garçons accusé, par ses détracteurs, d'être le « cheval de Troie de la théorie du genre à l'école », les rumeurs les plus folles circulent de nouveau sur les réseaux sociaux. Des pétitions, vidéos et tribunes ont fleuri cet été, dans le sillage de la promulgation de la loi Schiappa, le 3 août, accusant le gouvernement de vouloir faire l'« apologie de la pédophilie » et de « pervertir » l'esprit des écoliers au travers de supposés enseignements à l'éducation sexuelle.

En pleine trêve estivale, la propagande a tourné à plein en tronquant des documents anciens.

Des extraits d'un rapport de l'Organisation mondiale de la santé de 2010 sortis de leur contexte ont été présentés comme une incitation à « apprendre la masturbation » aux enfants. En réalité, ce document mentionnait le fait que des enfants, même très jeunes, peuvent être surpris en train de toucher leurs parties intimes.

A la manœuvre, on retrouve les militants déjà montés au créneau sous la gauche. Des réseaux d'extrême droite - comme le site d'Alain Soral, Egalité et réconciliation, ou Riposte laïque - appellent, comme il y a quatre ans, à la « résistance » face à la loi. Maurice Berger, un pédopsychiatre connu pour ses prises de position contre l'homoparentalité et l'éducation sexuelle, fait part de ses « inquiétudes ». Des mouvements religieux à tendance conservatrice, du site Infochretienne.com à la chaîne YouTube Devenir musulman, s'indignent et invitent à boycotter l'école publique. Sans oublier une mouvance hétéroclite de militants qui dénoncent un « complot pédophile » omniprésent dans la société.

Ces attaques proférées contre les enseignants se cantonnent, pour l'heure, surtout à la sphère Internet. « Sur le terrain, nous n'avons pas d'alerte particulière », assure-t-on au ministère de l'éducation, tout en reconnaissant « suivre de

Pendant l'été, la propagande a tourné à plein en tronquant des documents anciens

près les circuits de désinformation sur des réseaux catholiques et musulmans où se distinguent, plus qu'avant, des sites africains. » Dans les rangs des syndicats d'enseignants, on fait état de « tensions circonscrites » en Seine-Saint-Denis, au Havre, à Bagneux (Hauts-de-Seine), à Strasbourg ou encore à Béziers (Hérault).

Les associations de parents d'élèves confirment. On s'attendait « au pire » avant la rentrée, raconte Rodrigo Arras, représentant de la FCPE en Seine-Saint-Denis. « Fin août, notre standard a explosé : des parents nous contactaient pour savoir quoi répondre à d'autres parents eux-mêmes sollicités par d'autres parents inquiets de tout ce pataqués. C'était cinq à six messa-

ges WhatsApp par heure ! » Le « pire » n'a pas eu lieu : lundi 3 septembre, aucun enfant ne manquait à l'appel alors qu'on redoutait déjà, en Seine-Saint-Denis, une relance des journées de retrait de l'école, mouvement de boycott lancé, en 2014, par la militante Farida Belghoul. Deux rassemblements se sont tenus à Saint-Denis et à Bobigny, mais ils n'ont rassemblé qu'une vingtaine de personnes. Des affichettes militantes ont été repérées sur les grilles de cinq écoles et immédiatement retirées.

« Le dialogue n'est pas rompu » Epiphénomène, alors ? « Les familles savent aujourd'hui ce qu'est une "fake news", reprend l'élu FCPE. L'inquiétude est forte, mais elle est aussi plus facile à désamorcer. » « Les parents viennent nous parler, le dialogue n'est pas rompu, c'est déjà ça », souligne, dans la même veine, Sébastien Moreno, enseignant à Béziers. Dans son école située en zone d'éducation prioritaire, la rentrée s'est faite « sans problèmes », raconte ce militant de l'UNSA. La « surprise » est venue le jour d'après, lors d'une réunion avec les familles. « Je pensais être interrogé sur les rythmes

scolaires, les programmes... La seule question a porté sur l'éducation à la sexualité ! »

Fin août, déjà, alors qu'il préparait la rentrée, ce professeur avait été interpellé par des référents d'associations désireux d'avoir une « réponse pédagogique » à apporter à d'autres parents inquiets. « A les écouter, on ne parle que de ça à Béziers ! », lâche Sébastien Moreno. Une « petite musique » dont fait aussi état, en Dordogne, Jérôme Bousquet, directeur d'école : « Cela fait cinq ans qu'une collègue, qui avait accepté que soit tourné dans sa classe un reportage relatif à l'éducation à la sexualité, est la cible d'insultes et de menaces », raconte-t-il. Au point que la professeure concernée a dû demander une protection juridique.

Le débat a pris aux abords des écoles. Il rebondit aussi dans les centres de loisirs, les transports et les locaux associatifs, relatent enseignants et élus. « On a été contactés à la permanence syndicale avant la rentrée, raconte Catherine Renard, enseignante dans les Vosges. Une maman, très remontée, nous a dit qu'elle comptait boycotter la rentrée et manifester devant la préfecture. » Depuis, cette syndi-

« L'inquiétude des familles est forte,

mais elle est aussi plus facile à désamorcer »

RODRIGO ARRAS
élu FCPE en Seine-Saint-Denis

caliste a reçu d'autres « retours de ce type » de trois secteurs d'écoles de Saint-Dié-des-Vosges.

Difficile, pour ces professeurs, de reconnaître que les familles puissent avoir peur... d'eux. Que le lien de confiance puisse si vite être remis en cause. « Dans les Vosges, on a misé sur la coéducation, reprend Catherine Renard. On organise des cafés des parents, on cherche à les impliquer... On a beau se dire qu'ils sont manipulés, qu'ils veulent protéger leurs enfants, ça fait mal... »

« Théorie du complot »

« Les familles ne sont pas seules responsables, souligne Sébastien Moreno, l'enseignant de Béziers. Cela fait des années que certains politiques, certains médias tapent sur l'école. A les écouter, elle serait aux mains de fonctionnaires gauchistes, ultrapolitisés, faisant la publicité de l'homosexualité, de la libération sexuelle. » Rien de surprenant, selon lui, que ce « récit fantasmé » heurte « certains modèles familiaux » ou « certaines cultures ».

C'est ce que reconnaît Sawaqueen, journaliste et mère de trois enfants qu'elle élève à Arcueil (Val-de-Marne). « Dans ma communauté camerounaise, l'éducation sexuelle reste un tabou, explique-t-elle. On ignore ou on feint d'ignorer que nos enfants ont une sexualité. On les élève en France, mais on se sent tiraillé entre deux cultures... J'essaie d'expliquer autour de moi que le fait qu'un intervenant extérieur se charge de cet enseignement est une chance ! »

Davy, animateur périscolaire à Nantes, veut lui aussi porter ce message. « Parents, frères et sœurs, amis... tout le monde autour de moi semble craindre que les enfants soient pervertis, confie-t-il. Derrière ces rumeurs, il y a l'idée que l'Etat a un plan, qu'il nous ment... Ça relève de la théorie du complot ; j'ai parfois le sentiment de me battre contre des moulins à vent ! » Il aimerait pouvoir inviter certains de ses proches à assister à ce qui se joue dans la cour de récréation. « Pas plus tard qu'hier, j'ai dû expliquer à un garçon de 7 ans qu'on ne pouvait pas toucher les fesses des filles juste pour rire, raconte-t-il. Il ne semblait pas le savoir. » ■

MATTEA BATTAGLIA
ET ADRIEN SÉNÉCAT

La loi prévoit au moins trois séances d'information sur la sexualité

Une nouvelle circulaire va être adressée aux recteurs d'académie afin de rappeler les obligations déjà existantes

Beaucoup de bruit, mais peu de changements concrets. Derrière les effets d'annonce et les polémiques qui marquent cette rentrée, le cadre de l'éducation à la sexualité à l'école n'a été modifié qu'à la marge. La loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes adoptée cet été ne comporte aucune disposition nouvelle en ce sens. La circulaire que s'appête à adresser très prochainement Jean-Michel Blanquer aux recteurs d'académie a surtout vocation à rappeler les obligations déjà existantes.

Depuis 2001, le code de l'éducation prévoit qu'« au moins trois séances » d'information et d'éducation à la sexualité soient dis-

pensées à la fois « dans les écoles, les collèges et les lycées ». Au fil des ans, les textes en ce sens se sont empilés : on compte pas moins de cinq circulaires, entre 2003 et 2016, ayant réaffirmé l'obligation d'aborder le sujet. En parallèle, de nombreuses dispositions ont été prises pour diffuser en classe des informations relatives à l'égalité entre les filles et les garçons, à la contraception ou encore aux violences sexuelles.

Et pourtant, selon une étude du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes portant sur la période 2014-2015, 25 % des écoles élémentaires ainsi que 4 % des collèges et 11,3 % des lycées déclarent n'avoir mené aucune action d'éducation sexuelle lors de l'année scolaire concernée. Seule une minorité des classes avait, à l'époque, réellement bénéficié des trois séances annuelles obligatoires (de 10 % en 1^{re} à 47 % en CM2). Certes, l'étude n'a porté que sur 3000 établissements, mais elle reflète bien le hiatus entre ce qui se joue, concrètement, sur le terrain de l'école et l'instrumentalisation polémique qui en est faite.

Instiller le doute

Dans ce contexte, l'enjeu est avant tout de faire respecter la loi. C'est ce qu'a reconnu la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, sur RMC le 19 juillet. Sa loi contre les violen-

ces sexuelles, promulguée le 3 août, ajoute au code de l'éducation la mention d'un impératif de sensibilisation des enseignants « aux violences sexistes et sexuelles ».

Il n'empêche, les opposants à l'éducation à la sexualité y voient l'occasion d'instiller le doute sur la teneur des séquences mises en place à l'école, en jouant une partition qui rappelle la controverse née, il y a quatre ans, autour des « ABCD de l'égalité ». Ce dispositif de lutte contre les stéréotypes filles-garçons expérimenté dans quelques centaines de classes, en 2013-2014, avait été abandonné, face à l'ampleur de la polémique. Si M^{me} Schiappa a dénoncé à plusieurs reprises les

On compte pas moins de cinq circulaires entre 2003 et 2016 ayant réaffirmé l'obligation d'aborder le sujet

« fausses informations » sur les réseaux sociaux, elle a pu sembler en retrait lorsqu'il s'est agi de défendre l'éducation à la sexualité en tant que telle. « Il n'y aura pas de cours de masturbation à la maternelle », a-t-elle rappelé sur Europe 1 jeudi 6 septembre, en se

bornant à rappeler qu'on « répond [à l'école] aux questions des enfants » de manière « adaptée à chaque âge ».

Le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, est lui aussi resté dans la même veine. Invité de BFM-TV lundi 10 septembre, il a souligné qu'il est « hors de question de faire quoi que ce soit qui choque les parents », fustigeant les « fausses nouvelles » qui ont pu circuler. A l'école primaire, l'éducation sexuelle relève d'abord d'explications sur « son corps, le respect d'autrui (...), le respect garçon-fille », a-t-il rappelé. Certains acteurs de terrain espéraient un soutien plus direct. ■

M. BA ET A. SÉ